

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX SIÈGE CE 10 Mai 2022, À 19h00, TENUE EN
VIDÉOCONFÉRENCE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR CHRISTIAN
DAIGLE, MAIRE.**

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Madame Marie-Michelle Roux	conseiller numéro	2
Monsieur Pierre Gosselin	conseiller numéro	3
Monsieur Vincent Beaudoin	conseiller numéro	4
Monsieur Étienne Vigneault	conseiller numéro	5

Absent : monsieur Jean Goulet conseiller numéro 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadia Roy, directrice générale par intérim

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2022
4. Adoption des comptes à payer au 30 avril 2022
5. Acceptation de l'offre de service de Suzy Coté
6. Adjudication du contrat -remplacement de ponceau dans le 6^E rang, segment 65
7. Adjudication du contrat de surveillance -remplacement de ponceau dans le 6^E rang, segment 65
8. Autorisation participation congrès de ADMQ
9. Acceptation de l'octroi du mandat de gestion des programmes d'aide financière par le service d'ingénierie
10. Période de questions
11. Levée de la séance

19h04

591-05-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

592 -05-22

**ADOPTION DE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12
AVRIL 2022**

Il est proposé par Étienne Vigneault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 février 2022 est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

593-05-22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2022

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois d'avril 2022 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 79 391.94\$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé *Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire*;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de janvier 2022 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 79 391.94\$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Michelle Roux, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut. Signer ce __ du mois de _____ 2022.

Nadia Roy directrice générale par intérim

594-05-22

Acceptation de l'offre de service de madame Suzie Coté

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de madame Suzy Coté pour le soutien technique, comptable et la formation pour la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

595-05-22

Adjudication du contrat -remplacement de ponceau dans le 6^E rang, segment 65

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres par SEAO, six (6) soumissionnaires ont déposé une soumission pour le contrat remplacement de ponceau dans le 6^E rang segment 65, dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaire	Prix avec taxes
J-Claude Lizotte	180 709,94\$
Cité Construction TM Inc.	197 559,82\$
Sintra Inc.	217 780,48\$
EMP Inc.	222 198,89\$
Les constructions de l'Amiantes Inc.	245 132,02 \$
L4 Construction Inc.	261 920,08\$

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Étienne Vigneault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil;

QUE la soumission la plus basse est conforme après vérification par Madame Chantale Genest, ingénieure;

QUE le contrat de remplacement de ponceau dans le 6^e rang segment 65 soit remis au plus bas soumissionnaire J-Claude Lizotte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

596-05-22

**AUTORISATION SERVICE LABORATOIRE REMPLACEMENT DE PONCEAU
DANS LE 6^e RANG, SEGMENT 65,**

CONSIDÉRANT QU'une invitation a été pour le service de laboratoires dans le projet de remplacement de ponceau dans le 6^e rang, segment 65,

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un seul soumissionnaire pour le projet de remplacement de ponceau dans le 6^e rang, segment 65,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'octroyer le contrat à l'entreprise Groupe ABS qui reçoit l'approbation de conformité par Madame Chantale Genest ingénieur au service de l'ingénierie de la MRC de l'Érable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

597-05-22

AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ADMQ

Il est proposé par Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser et de défrayer les frais reliés au congrès de l'ADMQ de Madame Nadia Roy, directrice générale par intérim.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

598-05-22

ACCEPTATION DE L'OCTROI DU MANDAT DE GESTION DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE PAR LE SERVICE D'INGÉNIERIE

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable travaille actuellement à la mise en place d'un programme de gestion des programmes d'aide financière par le service d'ingénierie;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax aimerait bénéficier d'un soutien pour s'assurer de la bonne gestion des programmes et s'assurer d'un suivi en cas de changement de main-d'œuvre et ou de bris de service;

ATTENDU QUE les frais de ce service sont inclus dans les services déjà offerts par la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE la municipalité participe au programme de gestion des programmes d'aide financière par le service d'ingénierie de la MRC de L'Érable;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux différentes questions des citoyens présents

599-05-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Michelle Roux, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Christian Daigle
Maire

Nadia Roy
Directrice générale et greffière-
trésorière par intérim